

MARDI 2 SEPTEMBRE 2014 COURRIER PICARD

RENTRÉE SCOLAIRE

Le privé garde son rythme

Rentrés ce lundi, les établissements privés catholiques ont choisi de conserver une semaine à 4 jours. Pour autant, ils réfléchissent à de nouveaux aménagements pour septembre 2015.

Non non, rien n'a changé. L'école se déroule toujours sur 4 jours et, honnêtement, c'est très bien comme ça ! », estime Nordine, papa de trois enfants scolarisés à l'école privée La Sainte-Famille (quartier Sainte-Anne). Le père de famille n'a pas choisi l'enseignement privé pour fuir les nouveaux rythmes scolaires mais il en est convaincu : « les enfants sont déjà bien assez fatigués avec 4 jours pour venir rajouter une demi-journée ».

Un avis partagé par bien d'autres parents d'élèves dans l'enseignement privé. Ces derniers ont d'ailleurs pu s'exprimer sur le sujet avant les grandes vacances d'été « grâce à un questionnaire qui leur a été soumis », commente Philippe Cleac'h, directeur diocésain de l'enseignement catholique dans la Somme. Car la réforme des rythmes scolaires n'est pas une obligation pour les établissements privés. D'ailleurs, à Amiens, aucune école ne l'a mise en place.

« Mais nous (NDLR : les acteurs de l'enseignement catholique) nous posons véritablement la question des rythmes scolaires. Cela a, d'ailleurs, été le sujet de notre convention annuelle. Mais nous pensons que le débat du moment sur 4 jours ou 4 jours et demi est un peu pauvre. Le rythme scolaire, ce n'est pas uniquement le nombre de jours en semaine, c'est aussi l'or-



La rentrée avait lieu ce lundi dans les établissements privés amiénois comme ici, à la Sainte Famille, dans le quartier Sainte-Anne.

ganisation de la journée et même de l'année. Voilà pourquoi nous réfléchissons à d'autres aménagements.»

« Pourquoi pas retirer une semaine sur les grandes vacances »

Pour enrichir cette réflexion, les directeurs d'établissements travaillent avec Nicole Delvolvé,

neuroscientifique et ergonomiste. Leurs idées : proposer des journées davantage en adéquation avec les temps de concentration des enfants. « Selon Nicole Delvolvé, il y a certains horaires comme le créneau de 14 à 15 heures où la concentration n'est pas maximale. Ici, l'apprentissage devrait être associé à des pratiques pédagogiques adaptées. C'est peut-être à ce mo-

ment qu'il faut proposer du sport ou des matières sujettes à l'expérimentation, détaille le directeur. Par contre, son schéma montre aussi que l'apprentissage est efficace à partir de 15 heures ». À cet horaire, les élèves du public seront à quelques minutes de quitter l'école.

Les établissements catholiques réfléchissent également à modi-

Des effectifs en hausse « mais pas de raz-de-marée »

Plus 20 élèves (sur 272) à l'école Saint-Martin, plus 10 à la Providence (sur 431), les prévisions d'effectifs pour cette rentrée étaient plutôt à la hausse dans les établissements catholiques amiénois. « Mais il s'agit des prévisions de juillet », note Philippe Cleac'h, directeur diocésain de l'enseignement catholique dans la Somme. La conséquence de l'instauration de nouveaux rythmes scolaires dans le public ? « Je ne pense pas et nous (NDLR : l'enseignement catholique) ne le souhaitons pas. Nous voulons être choisis pour notre projet », poursuit le directeur, qui préfère rester prudent quant à cette hausse « qu'on ne peut vraiment pas qualifier de raz-de-marée ».

fier le rythme de l'année. « Pourquoi pas retirer une semaine sur les grandes vacances pour permettre d'alléger les journées », commente encore Philippe Cleac'h.

Toutes ces propositions, actuellement étudiées par les directeurs d'établissements, pourraient devenir des réalités dès septembre 2015.

JEANNE DEMILLY